

N° SIRET : 21191760400053	<b>Décision Modificative</b>	Département : CORREZE
Etablissement : BUDGET ASSAINISSEMENT	Année 2023	Poste Comptable : TRESORERIE D'EGLÉTONS
Budget : ASSAINISSEMENT	Page n° 1	Date de Séance : 23/11/2023

<b>Virement de crédit</b>
<b>N° 03</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>14</b>
PRESENTS	<b>12</b>
dont VOTANTS	<b>12</b>

L'an deux mil vingt trois , le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de ROSIERS D'EGLÉTONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14/11/2023

Etaient PRESENTS : Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Maie-Claude AVELINO, Sandrine LETOQUIN, Francis GUILLOT, Brigitte LAURENSOU, Stéphanie MAGNE, Fabienne AGNOUX , Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI  
Audrey PAREL, Jeanne-Marie AMOREIRA

Etaient ABSENTS : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20231123-DM\_2900\_03-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2023

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM 202303**  
**Virements de crédits**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Entretien, réparations bâtiments publics	61521(011)	612,00		
Entretien, réparations réseaux	61523(011)	3 800,00		
Rémunérations intermédiaires, honoraires			622(011)	612,00
Intérêts réglés à l'échéance			66111(66)	3 800,00
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 412,00</b>		<b>4 412,00</b>
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b>				<b>2 350,00</b>
Emprunts en euros			1641(16)	2 350,00
<b>OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV.</b>		<b>2 350,00</b>		
Matériel spécifique d'exploitation	2156(21)	2 350,00		
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>2 350,00</b>		<b>2 350,00</b>

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 27/11/2023 et de la publication en date du 27/11/2023.

Le Maire, Gérard BRETTE



*(Handwritten signature of Gérard Brette in blue ink)*